

reconnus comme chercheurs dans le domaine de la santé.

3.3 Travailleurs de la santé et établissements de soins de santé

Les Canadiens bénéficient d'un système de soins hospitaliers et médicaux complété par une vaste gamme d'autres services sanitaires. En 1987, les effectifs du secteur de la santé comprenaient 55 275 médecins, 241 955 infirmières et infirmiers autorisés, 13 503 dentistes autorisés ainsi qu'un grand nombre d'autres professionnels de la santé exerçant leur activité dans les domaines du diagnostic, du traitement, de la réadaptation, de l'hygiène publique et de la promotion de la santé.

Médecins. Au Canada, le nombre de médecins civils actifs, y compris les internes et les résidents, s'est accru à un rythme de beaucoup supérieur au taux de croissance de la population entre 1975 et 1987 (tableau 3.25). Le nombre de personnes par médecin était de 585 en 1975 et de 467 en 1987. Parmi les 10 provinces, le ratio variait entre 433 personnes par médecin au Québec et 736 personnes par médecin au Nouveau-Brunswick. Si l'on exclut les internes et les résidents, le ratio population-médecin en 1987 variait entre 501 en Colombie-Britannique et 800 au Nouveau-Brunswick, tandis qu'il était de 542 pour l'ensemble du Canada. L'augmentation du nombre de médecins est largement attribuable à l'arrivée des nouveaux diplômés des écoles de médecine canadiennes, dont les contingents se sont établis en moyenne à 1 770 nouveaux médecins annuellement au cours de la décennie précédente se terminant en 1987.

En 1985, 52,1 % des médecins civils actifs, à l'exception des internes et des résidents, étaient des généralistes et des médecins de famille. Les autres, soit 47,9 % du total, étaient des spécialistes agréés. La proportion de médecins spécialistes s'est maintenue aux environs de 49 % entre 1975 et 1984 et a diminué quelque peu au cours des trois années suivantes.

Dentistes. Le nombre de dentistes exerçant leur profession s'est accru de 34,1 % entre 1977 et 1987, ce qui est sensiblement plus élevé que l'augmentation de la population au cours de la même période (tableau 3.26). Le Canada comptait un dentiste pour 2 619 personnes en 1975. Le ratio s'établissait à un dentiste pour 1 910 personnes en 1987.

Personnel infirmier. Le personnel infirmier représente environ les deux tiers de toutes les ressources humaines dans le secteur de la santé au Canada et est partie intégrante du réseau médico-hospitalier. Historiquement, la profession a été

dominée par les femmes (99,1 % de l'effectif en 1970), mais on a observé depuis quelque temps une hausse du nombre d'infirmiers, de sorte que le pourcentage d'infirmières a légèrement fléchi pour s'établir à 97,4 % en 1987. Environ 33 % du personnel infirmier travaillait à temps partiel (moins de 35 heures par semaine) en 1987.

Pharmaciens. Le nombre de pharmaciens autorisés est passé de 13 872 en 1975 à 16 348 en 1987 (tableau 3.29). En 1987, 689 diplômés sont sortis des écoles de pharmacie. Parmi ce groupe, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes; en effet, 66 % des personnes diplômées des écoles de pharmacie en 1987 étaient des femmes.

Optométristes. En 1986, il y avait 2 474 optométristes actifs au Canada, soit un ratio d'un optométriste pour 10 308 personnes; il s'agit là d'une augmentation par rapport au ratio d'un optométriste pour 13 128 personnes enregistré en 1976 (tableau 3.27).

Établissements de santé. En 1986, le Canada comptait 1 048 hôpitaux publics, privés et fédéraux, et 5 607 établissements de soins spéciaux, tels que les maisons de santé et les foyers pour personnes âgées. La proportion de lits est demeurée aux environs de 7 lits pour 1 000 habitants au cours de la dernière décennie.

3.4 Utilisation des services de santé

Services de médecins. En 1985-1986, les administrations responsables des régimes d'assurance-maladie des 10 provinces ont effectué des versements à l'acte pour 154 millions de consultations (au cabinet du médecin, à l'hôpital ou à domicile). En outre, elles ont payé 1,8 million d'interventions chirurgicales majeures et 2,6 millions d'interventions mineures. Des autres 110 millions de services donnés, plus de 75 millions étaient des services de radiologie et de laboratoire, tandis que les 35 millions restants consistaient en des services d'obstétrique, d'anesthésie, de soins chirurgicaux ainsi que divers autres services de diagnostic et de thérapie. Le nombre total d'environ 269 millions de services médicaux ne comprend pas ceux visés par les paiements effectués à l'extérieur de la province par les régimes provinciaux d'assurance-maladie, les services fournis aux résidents des deux territoires du Nord, et des millions d'autres services assurés par des médecins en vertu d'autres arrangements, tels que les services dont le paiement est déjà inclus dans le salaire des médecins ou pour lesquels des honoraires n'ont pas été réclamés, des services relevant des commissions des accidents du travail, des services non assurés et des services fournis aux personnes non assurées.